

VINGT ET UNIEME ANNEE N° 523 — 28 MAI 1965 REDACTION ADMINISTRATION PUBLICITE 16 bis, Avenue de Boisséjour — CLERMONT-FERRAND — Téléphone 93-69-61 C.C.P. Clermont-Ferrand 683-99 Prix du numéro : 0,30

le PAYSAN d'Auvergne

ORGANE DE LA CONFEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE DU PUY-DE-DOME

Protégez les paysans contre la maladie mais ne les ruinez pas au point qu'ils en tombent malades

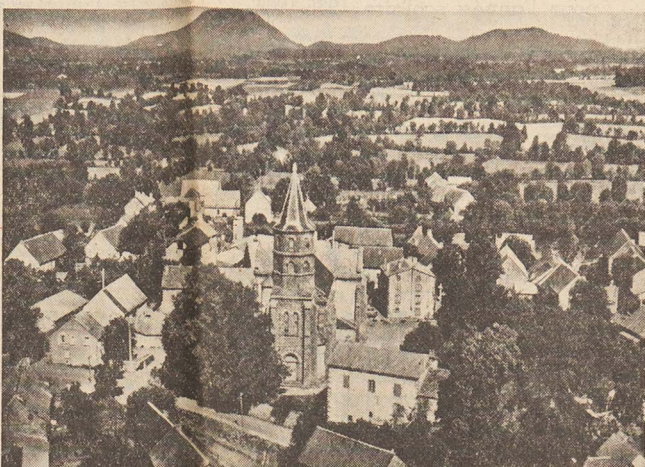
AU CONGRÈS DE LA F.N.P.A.

LES EXPLOITANTS AGRICOLES RESTENT OPPOSÉS A LA PROPRIÉTÉ CULTURALE Ils proposent des baux à longue durée, librement consentis

UNE centaine de délégués ont participé au 20^e Congrès de la Fédération Nationale de la Propriété Agricole (F.N.P.A.) qui s'est tenu à Paris, sous la présidence de M. François Robin. Outre les problèmes internes (le Conseil d'administration a été complété pour qu'il comporte un représentant de chaque Coder), le Congrès s'est notamment préoccupé des charges d'entretien des bâtiments, du coût des investissements dans les terres et des charges de la propriété dans les comptes de l'agriculture française.

La distinction qu'on cherche à établir entre propriété et entreprises est artificielle et tendancieuse. EGALITÉ DE TRAITEMENT POUR LES PROPRIÉTAIRES La résolution demande enfin que les dispositions fiscales et financières soient mises à égalité les individus et les groupements, dans la mesure où le but poursuivi est le même, c'est-à-dire : extension aux individus, sous le même contrôle, des exonérations et des subventions consenties aux S.A.F.E.R. ; suppression des plafonds artificiels qui empêchent les propriétaires de mener de front une modernisation de plusieurs terres (alors qu'une dérogation existe dès qu'il y a un syndicat « artificiel ou non » précise la résolution).

La résolution demande enfin que les dispositions fiscales et financières soient mises à égalité les individus et les groupements, dans la mesure où le but poursuivi est le même, c'est-à-dire : extension aux individus, sous le même contrôle, des exonérations et des subventions consenties aux S.A.F.E.R. ; suppression des plafonds artificiels qui empêchent les propriétaires de mener de front une modernisation de plusieurs terres (alors qu'une dérogation existe dès qu'il y a un syndicat « artificiel ou non » précise la résolution).



Lire en dernière page la suite de notre grande enquête : « Ces villages qui ne veulent pas mourir ». AUJOURD'HUI : OLBY, CAPITALE DU MOUTON

« Ces villages qui ne veulent pas mourir »

ÉLECTIONS A LA MUTUALITÉ SOCIALE

Un appel du bureau de la F.D.S.E.A. :

LES élections cantonales à la Mutualité sociale agricole vont avoir lieu dimanche... Le succès remporté par les candidats de la Fédération lors des élections communales a démontré que les paysans du Puy-de-Dôme avaient compris. Ils sont fatigués de la paupérisse et des tracasseries inutiles des caisses. Ils veulent une protection efficace sans augmentation des cotisations déjà trop lourdes. L'agriculture élève des enfants qui vont produire ensuite dans les autres secteurs professionnels et l'agriculture a en charge un nombre important de personnes âgées. Les très petits exploitants doivent être exonérés des cotisations au même titre que les économiquement faibles. Le retraité à 60 ans doit être de 1.000 francs par jour par personne, et augmenté tous les ans afin qu'elle suive le coût de la vie. De véritables maisons de repos doivent être réalisées pour les vieux qui ne peuvent être pris en charge par les familles ou qui sont seuls. Les services d'action sanitaire et sociale doivent être améliorés et, surtout, ne doivent plus être associés aux luttes ou options professionnelles. Ils doivent rester neutres. Les conditions de vie et de travail des médecins ruraux doivent être améliorées. En exigeant qu'ils fournissent une médecine de qualité et rapide dans son intervention, il est normal, en contrepartie, que nous acceptions d'examiner le réajustement des honoraires. Les Caisses de Sécurité sociale, au lieu d'être un frein à l'amélioration des soins médicaux, doivent devenir un élément moteur soucieux de progrès au service des malades. En votant pour les délégués cantonaux de la Fédération, des Syndicats que nous présentons dimanche prochain, vous assurez le succès déjà marqué aux élections communales. Vous votez pour les hommes qui veulent une véritable protection sociale, humaine et efficace, avec une simplification et une économie dans le fonctionnement des Caisses. Le secrétaire général : Henri NENOT. Le président : J. PLANCHÉ.

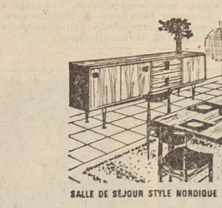
Les lauréats de nos écoles

La Direction des Services Agricoles du Puy-de-Dôme communique : Pour 1965, ont été déclarés reçus : Au brevet d'apprentissage horicole, les élèves suivants : MM. Achieriaux Michel, Faure J.-Pierre, Giraudon J.-Louis, Noël Julien, Sainte-Marie Paul, Vialle Serge. Au brevet d'apprentissage ménager agricole, les élèves suivants : M. Amelle Paul, Archer Daniel, Arfeuille André, Arnaud Jean, Balbon Guy, Ballet Claude, Barbat J.-Marie, Barnérias Armand, Bataste Claude, Baubet Marcel, Beauregard René, Belin Claude, Bellon Claude, Bellon J.-Paul, Berger Robert, Bernard Aimé, Bernard J.-Marie, Bestheley Maurice, Bertrand Raoul, Bessève Daniel, Beurrier Michel, Bidard Michel, Blondin Jean, Bobier Paul, Bolle Joseph, Bonnabry André, Bonnetoy Michel, Borot Louis, Bouché Michel, Boucheret Joseph, Bouchon Jean, Bouchon Lucien, Boudieu Joseph, Bouleau J.-Marie, Boy Michel, Boyer Jean, Boyer Robert, Brassier Marcel, Bresson Gilles. Brousse Denis, Carle Stéphane, Carrias Christian, Carrier François, Carrier de Boissy Jean, Cery-Marcheix Marcel, Chalaphy Daniel, Chambe Gérard, Chambon Robert, Chantal Pierre, Chantal Jean, Charbal Henri, Chaput Michel, Charbonneau J.-Marie, Chateau Bernard, Chazal André, Chazalon Robert, Chevarin Paul, Chossegros Denis, Ciberi-Gothon Michel, Clisterne Alain, Coffin Yves, Combeau André, Condat J.-Baptiste, Convert Jean, Coulangheon Christian, Coupat Denis, Courson Jacques, Courson Pierre, Coustex Guy, Coutard Yves, Crouzeix J.-Paul. Dajoux Paul, Danton Adrien, Dauge J.-François, Debré Louis, Deix Daniel, Demeneix René, Desarménien J.-Louis, Dessaigne Robert, Donnat Roger, Doniol Bernard, Dufraisse F., Duron Guy, Edèche André, Edieu Guy, Espagnol Michel, Espinasse Paul, Eppy Paul, Faure Alain, Fallatouf Marc, Faure Raoul, Faure Daniel, Faure Ambroise, Faure Antoine, Faure J.-Baptiste, Faure Clément, Faure Louis, Faure Marius, Faure Paul, Faye Alix, Fayet Pierre, Férolot Royat Michel, Ruelland J.-Claude, Sabatier Saby Jacques, Saby Marc, Saint-André Daniel, Sannajust Roger, Saurat Daniel, Seguin J.-Claude, Sembel Claude, Senétaire Daniel, Séphaud Raymond, Serre Bernard, Servais Daniel, Souchal Daniel, Souchal Roger, Suc Alain, Tailhardat Robert, Tailhardat Alain, Tardif André, Tardif François, Tartière Michel, Therraud Maurice, Thivaut Georges, Tixier Christian, Trémoullier Christian, Triouillier Guy, Vaequez J.-François, Vazelle Marcel, Verdier Robert, Versepuy Joseph, Versepuy J.-Baptiste, Viallette Robert, Vidal Henri, Vidal Paul, Vigier Michel-Pierre, Vigier Michel.



En pages 3 et 4 : Nos reportages techniques En page 5 : Les foires et marchés En dernière page : Olby, capitale de l'élevage du mouton

« allez-y en confiance »



quels que soient vos désirs et vos moyens vous trouverez le mobilier qui vous convient TOUTES FACILITÉS DE PAIEMENT LIVRAISONS ET INSTALLATIONS GRATUITES CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE



UN COIN PITTORESQUE DE NOTRE RÉGION



Un coin pittoresque et méconnu de notre belle région : La « vallée des Saints », près de Boudes.

La fin de l'égalité

Le gouvernement a mis la dernière main au projet de réorganisation du service militaire qui sera soumis prochainement à l'Assemblée nationale. Les solutions retenues font disparaître en fait l'égalité des citoyens devant la loi et laissent au bon vouloir administratif le champ libre. Un problème simple était posé. Les classes de jeunes Français nées après la guerre commencent à être appelées. Ces classes sont particulièrement nombreuses ; plus de 400.000 hommes par année. Or, au même moment, l'armée réduit ses effectifs. Les doctrines stratégiques ont évolué et la force de frappe a entraîné une réduction de crédits pour l'armée de terre. Il faut donc moins de « deuxièmes classes ». Qu'en faire puisque les méthodes classiques de « réforme » laissent des effectifs encore trop nombreux ? Une première solution, simple et équitable, pouvait être retenue : la réduction du service militaire à un an au lieu de dix-huit mois. L'état-major s'y est formellement opposé et M. Messmer, le ministre de la Défense, s'est rallié à cette thèse. L'argument essentiel est le suivant : il faut pouvoir disposer de soldats aguerris et formés pendant suffisamment de temps. De nombreux États cependant, et non des moindres, ont limité le service militaire à un an, sans préjudice de qualité pour leur armée. Une seconde solution, également simple et équitable, a été avancée et ce jusqu'à dans les rangs de la majorité U.N.R. : la suppression du service militaire et son remplacement par une armée de métier. L'Angleterre s'est ralliée à cette solution. Mais une armée de métier se paie alors que le contingent est gratuit. C'est pour cette raison de financement — et non pour les raisons politiques que pose la création d'une armée de métier — que le gouvernement a écarté cette éventualité, techniquement la plus efficace et la plus sûre. Ni réduction du service militaire,

ni armée de métier, il restait à aménager de manière hypothétique l'armée des appels. Le gouvernement soumettait donc à l'Assemblée la liste théorique des exemptions : orphelins de père et de mère ayant des frères à charge, orphelins de père, aînés de famille nombreuse, père de famille, hommes mariés, etc. Mais ces exemptions ne seront pas de droit. L'armée décidera du nombre d'hommes qu'il lui faut. Une fois les réformés éliminés, on soustraira au fur et à mesure les grandes catégories prévues par le décret en s'arrêtant à la catégorie 2, 3 ou 4, une fois atteint le chiffre demandé par l'état-major. D'une année sur l'autre, tel Français, dans telle situation sociale, pourra avoir à faire ou non son service militaire. Les exemptions « professionnelles » (mineurs, agriculteurs, etc.) ne seront pas non plus réglées par la loi. La loi les rendra « possibles » et l'administration seule jugera. De toute manière, l'égalité devant le service militaire aura vécu. « NOUVEL OBSERVATEUR ».

Les gros sous

A la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants, on n'est pas très content. Pas content du tout, même. En regardant la répartition des crédits de promotion sociale agricole attribués l'an dernier — ils seront, il nous le montre cette année — le ministère de l'Agriculture a inscrit la F.N.S.E.A. pour 650.000 F. C'est-à-dire parmi les quatre plus gros bénéficiaires ! On se défend de recevoir une telle somme : la Fédération nationale ne touche pas tant... Les crédits que les statistiques officielles lui attribuent comprennent ceux du Centre de Recherches économiques et sociales — qui, créé par la Fédération, a pris, depuis, ses distances. P'tête ben qu'on, p'tête ben qu'on...

65 ANS D'EXPÉRIENCE

plus on en met plus il en va

« ÉLEVEURS... plus de nids à rouille! » HANGAR DEROBERT STABILISATION

DELAI RAPIDE VOLUME MAXIMUM HAUTEUR LIBRE TOTALE (sans entrées horizontales) ENTRETENUE RÉDUITE POSSIBILITÉ D'AGRANDISSEMENT DANS TOUTES LES SENS CHAMBRES FROIDES, ATELIERS ETC...

« Le Paysan d'Auvergne N° 0523 page 001 »

Abattoirs de Villefranche, exploitations modèles

UN INTÉRESSANT VOYAGE DU GROUPEMENT DE VULGARISATION DE MARINGUES



Un coup de scie...



Et le voilà partagé...

Mardi 11 mai, à 7 heures, un confortable car de l'entreprise Girou prenait le départ de Maringues pour Villefranche-d'Allier via Riom, St-Eloy-les-Mines, Durdat-Larequille et de là jusqu'à Villefranche où le groupe de vulgarisation de Maringues se réunissait.

Une trentaine d'agriculteurs y participaient et il est regrettable qu'il n'y en eût pas davantage.

Sur place nous retrouvons M. Ménadier qui nous guida au cours de la journée. Tout d'abord, il y eut la visite des abattoirs de Villefranche où par des explications précises et complètes nous pûmes suivre l'acheminement du bétail depuis la tuerie jusqu'au départ, par camions frigorifiques de la viande en passant par les salles d'utilisation et de transformation du cinquième quartier, des salles de congélation et de dépôt.

Avant midi, nous nous rendîmes chez M. Mathonnière, éleveur de porcs inscrites, chacun posa sa question, qui sur l'alimentation, qui sur la vente... et nous reparti-mes à Villefranche où le repas nous attendait.

L'après-midi fut consacré à la visite de deux exploitations : celle de M. Lauterbach, à St-Angel, dont la principale production est l'herbe pour deux importants silos pour l'élevage et alimentation automatique par chaîne.

Puis celle de M. Rousseau, éleveur de charolaises inscrites. Chaque fois nous aimâmes ramener un veau, tant ils étaient de beaux sujets.

Hélas ! nous n'étions qu'un car et de plus, le portefeuille n'avait pas été approvisionné en conséquence.

Après une halte au F.P.A. de Durdat-Larequille où nous pûmes admirer des constructions récentes mais trop petites pour contenir les élèves en nombre croissant, nous prîmes le chemin du retour.

En cours de route, un petit arrêt à St-Eloy... il fallait bien boire un petit « canon »... de St-Pourçain. Vers 20 h. 30 nous arrivâmes à Maringues.

Il ne reste plus qu'à préparer un autre voyage en espérant que chaque mettra de la bonne volonté pour y participer.

Lycée agricole de Marmilhat

Admission de nouveaux élèves pour l'année scolaire 1965-1966

Le Lycée agricole de Clermont-Ferrand - Marmilhat fait fonctionner deux cycles d'enseignement conduisant respectivement aux diplômes de technicien agricole (cycle long) et d'agent technique agricole (cycle moyen).

Dans les deux cas, des débouchés variés, dans l'agriculture ou les carrières para-agricoles, s'ouvrent aux anciens élèves. Ceux qui ont fréquenté le cycle long avec plein succès peuvent, par ailleurs, poursuivre des études aux niveaux les plus élevés, soit dans l'enseignement supérieur agricole, soit en faculté, soit enfin en préparant un diplôme de technicien supérieur.

L'admission a lieu à deux niveaux principaux, et toujours sur concours :

1. Entrée en 4^e pour les candidats venant d'une 3^e ou d'une classe de fin d'études (niveau d'un bon C.E.P.E.) ;
 2. Entrée en 2^e pour les candidats ayant atteint un bon niveau de fin de 3^e et venant principalement des collèges d'enseignement général.
- Les épreuves de ces deux concours auront lieu cette année respectivement le 1^{er} juillet pour le premier et le 3 juillet pour le second.
- Les dossiers de demande d'inscription, dont la composition sera fournie sur demande, devront parvenir à l'école pour le 10 juin, dernier délai.
- Les éventuelles demandes de bourse ne sont à présenter que lorsque l'admission a pu être prononcée.

Agriculteurs : pour vos achats vos coopératives

Garantie totale pièces et main-d'œuvre de 3 à 6 mois. Garantie dans toute la France chez les concessionnaires Renault et dans toute la chaîne Marché National de l'Occasion. Avantages du Crédit-Renault Diac tout comme les voitures neuves.

un véhicule d'occasion s'achète chez un agent renault

ROSIER & C^{ie}
Garage des Boulevards
53, bd J.-B. Dumas, CLERMONT-Fd
Tél. 62-64-14 et 92-54-23
100 véhicules disponibles

Au cours de l'année écoulée La France a importé pour 107 millions de francs de viande américaine

EN 1964, la France a été le premier client des États-Unis en viandes diverses. Cette constatation a été faite par les experts américains qui ont dressé le bilan des exportations de viandes en 1964.

Les importations françaises de viandes américaines ont augmenté de 125 % et atteint le chiffre de 21,4 millions de dollars en 1964, contre 9,5 millions en 1963, soit 107 millions de francs environ contre 47,5 millions en 1963. Cette augmentation est due principalement à l'accroissement des achats français en viande de porc, en peaux et en suif.

Les experts américains se sont déclarés particulièrement satisfaits des efforts entrepris par l'Administration et les exportateurs, en 1964, pour placer le plus possible de viande en Europe. Au total, les exportations vers l'Europe ont dépassé 575 millions de francs environ, représentant une augmentation de 43 % par rapport à 1963.

En ce qui concerne les exportations d'abats, la France est passée à la première place, important à elle seule pour une valeur de 62 millions de francs, soit 28 millions de francs de plus qu'en 1963.

Les importations françaises de porc se sont élevées à environ 22 millions de francs. Ces achats ont été réalisés pendant la première moitié de l'année dernière, lorsque les prix sur le marché américain étaient particulièrement avantageux.

L'Italie, qui n'achète pratiquement pas d'animaux vivants, a acheté, en 1964, pour plus de 4 millions de francs de bétail américain.

Il s'agit de millions officiels américains, on convient que c'est en raison de la grave pénurie de viande existant en Europe depuis 1963 que ces succès commerciaux ont pu être enregistrés.

LES PRODUCTEURS DE « PETITS FRUITS » S'ELEVENT CONTRE LES IMPORTATIONS DE FRUITS ROUGES

Les producteurs de fruits rouges de la Fédération nationale des producteurs de fruits, se sont réunis le 18 mai à Paris, pour étudier les problèmes se rapportant à la production des cerises, fraises, framboises, cassis et groseilles.

Ils ont constaté que les prévisions de récoltes pour les cerises et les fraises faisaient augurer une période difficile, avec effondrement des cours, dans la première décennie du mois de juin.

SOLLICITATION D'UNE PROPAGANDE S.O.P.E.X.A. ET D'UNE AIDE A L'EXPORTATION

Soucieux de ne pas être obligés de vendre à perte — comme cela leur est arrivé les années précédentes — les producteurs de cerises et de fraises demandent aux pouvoirs publics de prendre les mesures que nécessite la situation : propagande S.O.P.E.X.A. et aides à l'exportation vers les pays tiers.

VIVES PROTESTATIONS CONTRE LES IMPORTATIONS DE PULPES

D'autre part, les producteurs de petits fruits s'élèvent contre les importations de pulpes, prévues pour 1965.

Ces prévisions d'importation se chiffrent comme suit :

- En provenance de la Communauté : 4.450 tonnes de baies congelées ou conservées ;
- En provenance de la Pologne : 150.000 francs de baies sylvestres congelées et 3 millions de francs de pulpes congelées ou conservées ;
- En provenance de Roumanie : 1.500.000 francs de baies sylvestres et de pulpes de fruits rouges ;
- En provenance de Yougoslavie : 5.500.000 francs de baies sylvestres et de pulpes de fruits rouges.

D'autre part, un accord commercial a été signé.

PIETONS, NE STATIONNEZ PAS SUR LA CHAUSSEE

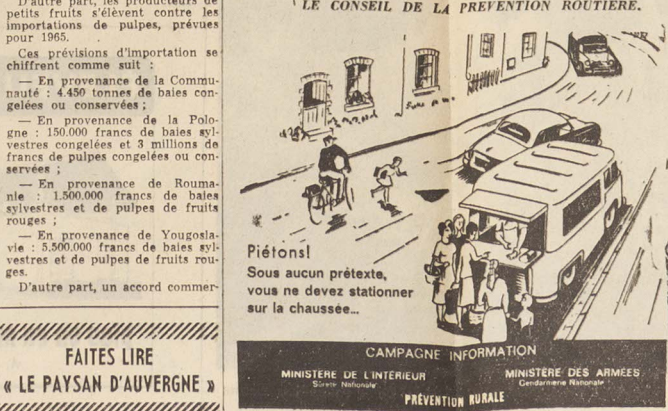
Le temps n'est plus où l'on pouvait, sans trop de pétil, stationner sur la chaussée, autour du marchand ambulancier, ou bien encore « faire la cassette » en pleine rue.

Parce que le trafic est chaque jour plus intense, chaque piéton doit se tenir, dans la mesure du possible, sur le trottoir ou l'acotement.

En cela, il facilitera l'écoulement du trafic et ne donnera surtout pas l'occasion à celui-ci d'être encore plus meurtrier.

Réduisez au maximum votre temps de présence sur la chaussée, vous réduirez du même coup le risque d'un accident dont vous seriez la principale victime.

LE CONSEIL DE LA PREVENTION ROUTIERE.



Piétions! Sous aucun prétexte, vous ne devez stationner sur la chaussée.

FAITES LIRE « LE PAYSAN D'Auvergne »

LA VOIX DES SYNDICATS

10.600.000 AF ONT DISPARU

On met les choses au point à Pontaumur

Ainsi, ce que nous redoutions est arrivé. Débat, après s'être fait entre le 26 février par un scrutin truqué avec la complicité de la police d'état, fait à présent un bilan sur l'ensemble des cotisations syndicales des cotisations syndicales de ses acolytes du bureau national.

Un moment, nous avons cru que les choses n'en iraient pas jusque-là, tant les propositions que nous avions faites, devant tous à ce sujet, étaient logiques, sincères, irréfutables.

En effet, quel de plus juste, de plus démocratique que : étant donné la rupture intervenue au sein du syndicalisme départemental, de remettre l'argent versé au compte spécial du crédit aux syndicats locaux, et de donner à chaque adhérent la liberté de cotiser à l'organisme de son choix.

Cette deuxième escroquerie éhontée a pour nous un double mobile. Il y a, bien sûr, la coquette somme de 10.600.000 A.F. qui se cumulent dans les caisses de l'U.A.S.E.A. avec celles versées au gouvernement sous le couvert d'aide à des organismes économiques, assurément à cette pseudo-fédération d'auventrice ridicule, la quêtée matérielle.

Mais, il y a surtout l'espoir machinique de cette clique et de ceux qui les paient, d'étouffer par ce moyen notre fédération départementale libre, indépendante, mais pauvre.

Amis paysans, c'est à nous de relever le défi malhonnête.

Certes, les responsables cantonaux que vous avez élus, feront face aux impératifs de leurs mandats, qu'ils soient ou non démissionnaires, cela nous obligera à des sacrifices personnels, mais nous aurons la conscience tranquille.

Malheureusement, ce n'est pas suffisant. Pour vivre, notre fédération doit faire face, chaque jour, à des dépenses à peu près incompressibles (P.T.T., personnel, locaux).

C'est dans la solidarité de tous les militants que se trouve la solution.

Que chacun de ceux qui le peuvent, remette à son président de syndicat une cotisation de solidarité si modeste soit-elle. Vous permettrez ainsi au syndicalisme libre de se dégager du piège où nous sommes tombés de par notre honnêteté et notre attachement profond à l'unité.

De notre part, il ne sera formulé aucun grief envers ceux qui ne répondront pas à notre appel, mais chacun de vous mérite bien la situation où nous sommes, l'avenir de la profession est en jeu.

René DUMAS et Marcel DEBAYLE responsables cantonaux de Pontaumur.

LES VITICULTEURS PEUVENT S'INSCRIRE POUR LA DISTILLATION VOLONTAIRE A 3 F LE DEGRE-HECTO JUSQU'AU 15 JUIN

En mars, les viticulteurs ont eu la possibilité de prendre l'engagement auprès des distillateurs de faire distiller les vins médicamenteux, payés 3 francs le degré-hecto. Cette opération a été rendue possible grâce au versement par l'Institut des vins de consommation courante d'une prime de 156 francs par hectolitre d'alcool pur s'ajoutant aux 187 francs, prix d'achat des alcools de vin par le Service des alcools.

L'opération avait été limitée à un contingent de 42.000 hectolitres d'alcool pur sur lesquels 30.000 hectolitres seulement ont fait l'objet d'engagements déposés par les viticulteurs avant le 25 mars.

Afin d'épuiser totalement le contingent, un nouveau délai a été ouvert par avis paru au « Journal Officiel » du 18 mai, permettant aux viticulteurs de proposer du vin pour la distillation à 3 francs le degré-hecto d'ici le 15 juin. Le Service des alcools centralisera les demandes des distillateurs le 21 juin et les autorisations de distillation seront notifiées début juillet.

Le syndicat agricole d'Artonne et les membres dirigeants étaient favorables à l'U.D.S.E.A. et ont décidé de se réorganiser.

En effet, la majorité des adhérents n'approuvait pas l'orientation donnée à ce groupement par le président Petoton et quelques autres membres influents. Aussi, 29 adhérents ont décidé de verser une cotisation de soutien à la F.D. S.E.A. afin de lui apporter leur concours financier ainsi qu'à leur journal « Le paysan d'Auvergne ».

Tous les membres adhérents fidèles à la Fédération Planché l'assurent de leur entier dévouement.

Le premier spécialiste européen du froid vous rappelle l'A.B.C.D. de la congélation rurale. Conservez les fibres...

FICHE C COMMENT CHOISIR VOTRE CONGELATEUR...

Tout dépend de vos besoins réels pour savoir si vous devez prendre le modèle bahut ou le modèle armoire, et de quelle contenance.

BAHUT OU ARMOIRE ?

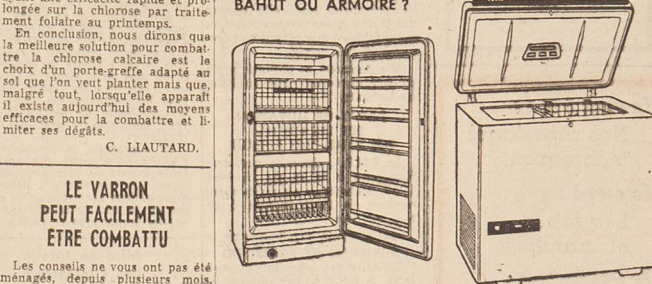
Les congélateurs armoire ressemblent aux réfrigérateurs. Vous pouvez ranger les denrées et vous servir avec une grande facilité. Le contrôle est également vite fait. Le congélateur armoire est recommandé à ceux qui prévoient des denrées très variées et une rotation rapide de celles-ci.

Les congélateurs bahut sont en forme de coffre. A tirage égal, la place utile y est plus grande. Ils possèdent deux compartiments : ainsi, il n'y a pas de contact entre les denrées introduites et les denrées déjà congelées. Celle-ci ne risquent pas de se réchauffer.

QUELLE CAPACITÉ RETENIR ?

Les congélateurs BOSCH présentent six modèles bahut GT 1, 90, 135, 180, 250, 330 et 470 litres, et trois modèles armoire OS 1, 230, 350 et 470 litres. Cependant, est entre 230 et 470 litres que se situe la meilleure solution. Voyez aussi grand ! N'oubliez pas qu'il est fréquent de se retrouver avec une plus grande quantité de denrées que prévues. Prenez plutôt deux congélateurs de 350 et 470 litres, qu'un seul de 700 ou 800 litres. Inutile, en effet, de consommer trop d'électricité avec un congélateur à moitié vide...

A nos lecteurs que la congélation intéresse, nous conseillons de s'adresser à ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A. - 40, boulevard Félix-Faure, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), qui leur indiquera le revendeur le plus proche. Les congélateurs BOSCH sont agréés par l'Association Technique de la Réfrigération.



LE YARRON PEUT FACILEMENT ETRE COMBATTU

Les conseils ne vous ont pas été ménagés, depuis plusieurs mois, pour vous aider à pratiquer, dans les meilleures conditions de réussite, ces traitements curatifs destinés à détruire les larves de varrotes parvenues à maturité.

La lutte contre le varron réalisée au moment où les transformations apparaissent sur le dos des bovins est, de nos jours, devenue pratique courante.

Mais un nouveau procédé existe qui permet d'intervenir préventivement lorsque les larves entreprennent leur migration interne, vers la fin du mois d'octobre, procédé qui marque un réel progrès en matière d'élevage quand on considère que le parasite peut être atteint avant d'avoir commis ses principaux dégâts.

Vous ne manquez pas de vous y intéresser dès l'automne prochain.

C. LAUTARD.

en arboriculture

viticulture

cultures maraichères

et florales,

etc...

QUINO LIGO
ENGRAIS FOLIOLAIRE LIQUIDE

permet de plus belles récoltes

même de faibles doses de QUINO LIGO assurent une pousse régulière car Quinoligo apporte au niveau de la feuille tous les éléments et oligo-éléments nécessaires.

avec QUINO LIGO, la maturité est avancée, qualité et rendements sont accrus.

Vous aussi, ajoutez QUINO LIGO à tous vos traitements phytosanitaires, à raison de 200 cm³ pour 100 l. d'eau.

LA QUINOLÉINE

Photo S.P.I.E.A. MADON FRANCE

A. LOISEL, 5, rue Henri-Barbusse, CLERMONT-FERRAND



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

INFORMATIONS TECHNIQUES

UNE PLACE A PRENDRE DANS LE MARCHÉ COMMUN

L'exportation des pommes d'Auvergne

DANS une récente publication, le Centre national du Commerce extérieur nous a fait connaître les tonnages de fruits et légumes exportés par chacune des régions de France au cours des dernières années.

Pour une région productrice, il est particulièrement intéressant de savoir quelle est la place qu'elle occupe sur le marché international, où la concurrence commerciale n'est pas le monopole des expéditeurs des autres nations.

Entre régions productrices de France, il existe, en principe, une compétition à la vente, et, sur un certain nombre d'années de référence, il est possible d'en mesurer l'activité.

En 1962, le département du Puy-de-Dôme classait parmi les sept départements français produisant plus de 30.000 tonnes de pommes de table, dont 3 à 5.000 tonnes de variétés américaines.

Le Puy-de-Dôme et la région Auvergne figurent donc parmi les régions où il existe un important tonnage à commercialiser.

Au cours des trois dernières années, les exportations de la région Auvergne, comparées à celles des autres régions, se situent dans le tableau ci-dessous, l'année 1962 étant prise comme base de référence (en tonnes).

De 1962 à 1964, les exportations françaises de pommes de table ont augmenté de 333 %, mais n'ont pas varié dans la région Auvergne, qui représente 0,03 %.

Années	1962	1963	1964
VALLEE de la LOIRE	2.400	3.040	5.120
PROVENCE	1.840	7.310	9.890
FLANDRE-PICARDIE	790	840	840
VALLEE de la GARONNE	700	3.440	1.990
LANGUEDOC	370	1.270	3.190
CENTRE-OUEST	310	840	1.600
VALLEE de RHONE	280	470	470
ALACE-LORRAINE	240	790	320
REGION PARISIENNE	210	310	350
NORMANDIE	80	120	0 (1)
BOURGOGNE	50	50	50
DAUPHINE	30	20	30
ROUSSILLON	20	0	90
AUVERGNE	10	0	10
GASCOGNE	0	0	190

(1) - En 1964, la Normandie expédiait 3.320 tonnes de pommes à cidre.

PROTEGEONS LA BUSE

Le régime de la buse a fait l'objet de très nombreuses études, qui nous permettent de constater l'utilité de ce rapace.

Le relevé ci-dessous (d'après Mandon) porte sur l'examen des pelées de buses mammifères, à l'issue de la période de l'identification de 4.284 vertèbres, répartis comme suit par ordre d'importance :

- Arvicolidés (rongeurs) : 3.154
- Batrachiens (grenouilles) : 260
- Soricidés (musaraignes) : 165
- Talpas (taupes) : 170
- Gibbler oiseaux : 50
- Leporidés (lapins-lièvres) : 64
- Corvidés : 27
- Ophidiens (serpents) : 22
- Carnassiers (belettes-hermines) : 18
- Sciuridés (écureuils) : 12
- Volatiles : 14
- Muridés (chauves-souris) : 155
- Oiseaux divers : 79
- Hamsters : 7
- Chats indéterminés : 10
- Poissons : 9
- Myx : 1
- Erimacodés (hérissons) : 1
- Rapaces nocturnes : 1

Synthèse des dernières études françaises relatives à l'alimentation des buses : mammifères 98 %, dont : campagnols 60 à 90 %, autres rongeurs 3 à 5 %, autres proies 3 %.

Le poids quotidien absorbé varie de 0 à 350 gr., soit au maximum une vingtaine de campagnols.

Pour l'agriculture, la buse est d'une indéniable utilité, en raison des très nombreux rongeurs qu'elle détruit. Même si elle n'est pas capable d'enrayer les pullulations, elle contribue à en modifier l'ampleur et les conséquences.

Malheureusement, personne n'en tient compte et tout le monde s'obstine sur ses captures de volailles, qui conviendrait de ramener à leur juste importance.

Groupement de vulgarisation d'Herment

Les agriculteurs du canton d'Herment sont cordialement invités à participer à un voyage d'étude qui aura lieu le jeudi 3 juin, en Corèze.

PROGRAMME

- Visite de l'exploitation de M. Von de Wile, à Aix-la-Marsalouse. Production lait et viande.
- Visite de l'exploitation de M. Couzels, dans la région d'Eygroude. Elevage de moutons. Production de viande (charolais). Porcs.
- Visite d'une ferme-pilote de M.E.D.F. en cours d'aménagement dans la région d'Issel.
- Visite de l'exploitation du lycée agricole de Neuville.

Départ. — 8 heures, d'Herment.

Pour participer au voyage, demandez un bulletin d'inscription aux responsables communaux ou aux présidents de syndicats.

Groupement de vulgarisation de Bourg-Lastic

Dans le cadre des activités du groupement de vulgarisation Bourg-Lastic, un voyage est organisé le samedi 29 mai.

PROGRAMME

- 8 heures précises, départ de Bourg-Lastic.
- Visite de l'exploitation agricole de Marmillat.
- Visite de l'Avenir Coopératif d'Auvergne à Gerrat.
- Visite du Centre de testage de Lavanelle.
- Visite de la Coopérative d'insémination artificielle du Puy-de-Dôme.
- Visite de la Cave coopérative de Veyre-Monton.

Tous les agriculteurs du canton sont cordialement invités, moyennant la somme de 10 F. pour les adhérents ou G.V.A., et 17 F. pour les autres, qui devra être versé au moment de l'inscription, aux responsables communaux ou aux présidents de syndicats.

LA QUALITE DES TRONCNEUSES STIHL TRIOMPHE TOUJOURS

DEBRUSSAILLEUSE FOREUSE

Ets Y. BEAL & Co
61, Rue du Ressort, 61 CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)
Tél. 91.93.51 (et la suite)

Le baguage des oiseaux peut rendre des services à l'agriculture

Découvert en 1890, par un mutualiste danois, le système du baguage n'est réellement utilisé en France que depuis 1921, année où fut créé à Paris le premier centre de baguage.

En 1954, le service français de baguage, a fait l'objet d'une profonde réorganisation à la suite d'un accord conclu entre le C.N.R.S. et le Conseil supérieur de la chasse et le Muséum, d'histoire naturelle. Il prit le nom de Centre de Recherches sur les migrations des Mammifères et des Oiseaux (C.R.M.A.O.).

Le baguage des oiseaux s'est considérablement développé ces dernières années :

- 1953 : 11.000 oiseaux bagués.
- 1960 : 116.000 oiseaux bagués.
- 1963 : 150.000 oiseaux bagués.
- 250 reprises en 1953, plus de 5.000 en 1963.

I. — LE BAGUAGE EN AUVERGNE

Il existe actuellement une quinzaine de centres régionaux de baguage en France, dont celui de Clermont-Ferrand, qui groupe 8 départements.

Constitué en 1961, il compte une vingtaine de bagueurs bénévoles.

La première année, notre centre a effectué :

- 2.099 baguages (1.183 au nid et 936 capturés), représentant 77 espèces.
- En 1962 : 2.914 baguages (769 au nid et 2.145 capturés) : 91 espèces.
- En 1963 : 1.662 baguages (210 au nid et 1.452 capturés) : 65 espèces.
- En 1964 : 13.905 baguages (1.669 au nid et 12.236 capturés) : 127 espèces.

Le centre a pris en charge l'exécution d'un certain nombre de tâches, en particulier :

- Bagueuse des oiseaux en vue de l'étude de leurs migrations ;
- Inventaire de la faune avienne de notre région ;
- Protection des espèces menacées.

II. — LES METHODES DE BAGUAGE

Le baguage est maintenant suffisamment connu du public pour que nous n'ayons pas à l'exposer ici dans ses détails. Rappelons simplement qu'il consiste à fixer à la patte des oiseaux étudiés une bague métallique portant l'identification du nom de l'organisme bagueur suivi du numéro caractéristique de l'individu bagué.

BAGUAGE AU NID

S'effectue sur des poussins avant qu'ils ne soient en mesure de prendre leur vol. Ce système est difficile, voire même dangereux pour le bagueur (suivant l'accessibilité du nid reste très intéressant, car il permet en cas de reprise d'étudier avec certitude l'origine de l'oiseau et son âge exact, de plus, c'est un mode de baguage à la portée de n'importe quel ornithologiste puisque pour le pratiquer il n'est besoin d'aucun matériel spécial. Il a l'inconvénient de déranger et de nuire à la portée de n'importe quel ornithologiste puisque pour le pratiquer il n'est besoin d'aucun matériel spécial. Il a l'inconvénient de déranger et de nuire à la portée de n'importe quel ornithologiste puisque pour le pratiquer il n'est besoin d'aucun matériel spécial.

III. — L'INTERET DU BAGUAGE DES OISEAUX

Le baguage a déjà permis de résoudre quelques-uns des innombrables problèmes que pose la vie des oiseaux. Citons :

- La connaissance des routes de migrations entre les lieux de nidification et les quartiers d'hiver de certaines espèces ;
- La vitesse à laquelle s'effectuent les migrations ;
- L'influence que quelquefois l'âge sur l'instinct migrateur ;
- La longévité de certaines espèces ;
- La distance qui sépare le lieu du nid des lieux de chasse ou de pêche de l'oiseau ;
- Le retour fidèle chaque année sur les lieux de naissance ;
- L'étude du problème de la fidélité conjugale chez l'oiseau ;
- L'étude de l'orientation qui permet d'admettre chez certaines races un sens instiné de la direction (sans rattaché ou non au magnétisme tellurien ou à des radiations ionisantes).

Donc, dans le domaine de la recherche scientifique, le baguage semble avoir déjà apporté de grands résultats ; mais de multiples questions restent en suspens, car le nombre d'espèces ayant

LA VIE DE NOS GROUPEMENTS

GROUPEMENT DE VULGARISATION AGRICOLE DE SAINT-GERMAIN-L'HERM (assemblée générale du 25 avril) Compte rendu technique (1964-1965)

A l'occasion de l'assemblée générale, il a semblé bon de faire le point du travail de groupement.

1° Réunions du comité directeur. — Ce dernier s'est réuni quatre fois depuis le 1^{er} septembre 1964, afin :

- D'établir le programme de travail pour l'année (sujets à traiter ; date des réunions ; mise en place des cotisations) ;
- De commander les semences de céréales et de graines fourragères ;
- De fixer le montant des cotisations ;
- De résoudre les questions diverses ;
- De discuter les questions techniques dans les communes. — 21 réunions d'information techniques ont été faites au cours de l'hiver dans les sept communes faisant partie du G.V.A. ; 311 participants au total. Les sujets traités ont été les suivants :

AIX-LA-FAYETTE	CHAMBON-SUR-DOLORE	ECHANDELYS	FOURNOLS	ST-BONNET-LE-BOURG	ST-BONNET-LE-CHASTEL	ST-GERMAIN-L'HERM
Alimentation des porcs.	Alimentation vaches laitières - Veaux d'élevage.	Alimentation vaches laitières.	Alimentation veaux d'élevage. V. de boucherie.	Alimentation veaux d'élevage. Veaux de boucherie.	Alimentation vaches laitières - Veaux d'élevage.	Alimentation du porc.
Séchage des fourrages par ventilation.	Alimentation des porcs.	Fertilisation et culture de l'orge.	Alimentation des vaches laitières.	Alimentation des vaches laitières.	Fertilisation et culture de l'orge.	
La congélation.	Culture de l'orge et désherbage des céréales.	Alimentation des porcs.	Culture de l'orge et désherbage des céréales.	Désherbage des céréales.	Désherbage des céréales.	

3° Visites individuelles. — Il a été fait à ce jour 115 visites par le technicien, dont 37 visites d'exploitations. Nous vous rappelons que le technicien est à votre disposition pour résoudre les problèmes techniques particuliers à chacune de vos exploitations.

4° Analyses. — Pour les agriculteurs qui en ont fait la demande, il a été fait : 12 analyses de terre et 85 analyses de lait par le technicien ; 2 analyses de foin par le laboratoire de la Maison de l'Elevage.

5° Contrôles de croissance agneaux. — Seul, l'élevage de M. Convert, à Saint-Germain-l'Herm, fait ce contrôle de croissance. Cette pratique mériterait d'être étendue à d'autres élevages afin de pratiquer une bonne sélection et de nourrir de façon correcte les animaux.

6° Constitution prochainement d'une section féminine. — Deux réunions ont été faites à ce sujet.

7° Voyage d'étude. — Un voyage d'étude est prévu pour le dimanche 30 mai dans la région de Brioude, en Haute-Loire. Un certain nombre de réalisations intéressantes pourront être visitées, notamment : installations de séchage des fourrages par ventilation ; aménagements d'étables (stabilisation libre avec logettes et fosse à lisier) ; élevages de porcs, de moutons.

8° Essais : sur orge. — Il a été mis chez M. Rigoulet Norbert, à Ladoux, commune d'Aix-la-Fayette, un essai de comportement des 3 variétés d'orges, Piroline, Rika, Cérés, et sur le même champ un essai de fumure azotée : 0, 30, 60, 90 unités d'azote par hectare.

Sur luzerne. — Deux essais sont mis en place afin de connaître le comportement des trois variétés :

- Luzerne du puits ;
- Luzerne Orchestienne ;
- Luzerne Omega.

Un essai chez M. Ducros, à Saint-Germain-l'Herm.

Sur prairie. — Essais de destruction de parcs, joncs, etc... (mais dans les communes d'Aix-la-Fayette et de Saint-Bonnet-le-Bourg).

Destruction du chiendent. — Un essai à Chambon-sur-Dolore, chez M. Saurat.

Le travail du groupement est le travail de tous les adhérents.

ESSAI SUR ORGE

Expérimentateur : M. RIGOULET Norbert, à Aix-la-Fayette (Puy-de-Dôme)
Date du semis : 2 avril 1965.
Date d'apport de N : 8 avril 1965.

Dimensions parcellaires : 44 m. x 4 m.
Surface parcellaire : 176 m².

RIKA	PIROLINE	CERES	CERES	PIROLINE	RIKA	PIROLINE	RIKA	CERES
2-4-1-3	4-2-1-3	3-1-4-2	3-1-2-4	4-3-2-1	1-4-3-2	3-4-2-1	4-3-2-1	

1 = 0 unité d'azote
2 = 30 »
3 = 60 »
4 = 90 »

148 mètres

ELECTIONS A LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Le 30 mai ont lieu dans les vingt-cinq cantons ci-dessous, les élections à la Mutualité sociale agricole :

Billem, Clermont-Est, Clermont-Nord, Clermont-Ouest, Clermont-Sud-Ouest, Saint-Dier-d'Auvergne ; Amber, Arlanc, Cunhat, Saint-Germain-l'Herm ; Aedes-sur-Corcoue, Besse-en-Chandesse, Champeix, Issoire, Lattour-d'Auvergne ; Ennezat, Manzat, Menat, Pionsat, Randan, Riom-Est, Riom-Ouest, Saint-Gervais-d'Auvergne ; Châtelon, Marignat.

Cette désignation est faite par canton de la manière suivante :

- 4 délégués du premier collège ;
- 2 délégués du deuxième collège ;
- 2 délégués du troisième collège.

L'ensemble de ces huit délégués sont désignés pour participer à l'assemblée générale qui doit se tenir vers le mois d'octobre à Clermont-Ferrand et être le Conseil d'Administration de la Caisse départementale.

Ces élections sont de la plus grande importance et il appartient aux syndicalistes d'y porter beaucoup d'attention.

Notre action est prépondérante et nous vous demandons instamment de participer activement, avec l'aide des présidents de syndicats et des élus communaux de la mutualité, à la mise en place de candidatures représentatives du syndicalisme.

Vous devez, pour assurer les libertés de vos institutions mutualistes, vous entourer de tous les militants actifs et dévoués afin d'assurer un succès dans cette entreprise.

N'oubliez pas que les cotisations « assurance maladie » ont augmenté de plus de 60 % en deux ans et que 14 % sont encore prévus pour cette année, alors que nos produits sont restés au même niveau et certains ont même accusé une baisse.

N'oubliez pas non plus que nous avons obtenu, grâce à notre solidarité et notre action soutenue, une remise de 10 % sur ces mêmes cotisations en 1963.

Souvenez-vous aussi qu'en 1964, nous-mêmes et vingt-neuf départements français avons décidé à Périgueux de ne payer que 50 % des cotisations A.M.E.S.A.

Un appel solennel vous avait été adressé le 4 septembre vous invitant à suivre cette consigne syndicale retenue d'ailleurs par la Commission sociale de la F.N.S.E.A.

Pour toute réponse, vous avez reçu une traite postale « recommandée » vous enjoignant de payer sous peine de pénalité.

Combien cela avait-il coûté à la Mutualité sociale agricole du Puy-de-Dôme ?

Le moment est venu où il faut rappeler ces faits qui vont à l'encontre des intérêts des agriculteurs !

ce seront les délégués décidés à défendre la profession agricole et les familles de « petits paysans » de notre département qui participeront à cette assemblée d'octobre.

Pour cela, ils seront candidats le 30 mai et démontreront ainsi qu'ils ne veulent en aucun cas disparaître pour satisfaire les ambitions de quelques-uns.

LE BUREAU DE LA F.D.S.E.A.

LISEZ LE PAYSAN D'AUVERGNE

CHAQUE SEMAINE « LE PAYSAN D'AUVERGNE » VOUS RENSEIGNE UTILEMENT SUR LES COURS LISEZ-LE ET FAITES-LE LIRE

Prévoir... c'est éviter l'incendie Contre le feu, prévention d'abord !

Soyez équipé pour maîtriser le feu...

Mais...

N'oubliez pas pour autant la PRÉVENTION - JOURNÉES NATIONALES DU FEU

Toute exploitation agricole devrait être pourvue d'un matériel de premiers secours pouvant permettre de venir à bout d'un commencement d'incendie.

Bon nombre d'agriculteurs ont compris cette nécessité et, à l'heure actuelle, de nombreuses fermes possèdent des dispositifs susceptibles de rendre de grands services, à la double condition que leur entretien soit régulièrement assuré et que ceux qui sont appelés à s'en servir en connaissent parfaitement le fonctionnement.

La situation de ces fermes serait très rassurante si elle n'entraînait certaines conséquences dans la psychologie de leur personnel : chacun étant persuadé de pouvoir étendre « dans l'au » un foyer éventuel, les mesures de prévention proprement dites sont souvent totalement négligées.

C'est là une grosse erreur dont les conséquences peuvent être catastrophiques.

La prévention des incendies et l'implantation de moyens de premiers secours doivent aller de pair. Une ferme bien équipée en moyens d'extinction peut, en effet, devenir la proie des flammes si des situations dangereuses subsistent.

Pensez-y... et suivez les conseils de la Prévention rurale.

JOURNÉES NATIONALES DU FEU.

FERME AVICOLE DE PRADES

André VALLEIX - PRADES par St-Pierre-Roche (P.-de-D.)
Tél. : 12 à SAINT-PIERRE-ROCHE

Poussins d'un jour - Œufs à couver

Choir IV 7-91 et ICA 917
Ponte SM 141 et M 41

Litières économiques et parfaites

Copeaux larges et minces en botts maniables et stockables 35 kgts
80 x 50 x 40

Etablissements VALLEIX

Qu'est-ce que la S.O.M.I.V.A.L. ?

RÉPONDANT à l'invitation du président de la Chambre d'Agriculture de l'Allier, M. Duslier, a tenu une réunion d'information, le 28 avril, au siège de cette Compagnie, sur la S.O.M.I.V.A.L. (Société pour la Mise en Valeur de la Région Auvergne-Limousin), dont il est le président-directeur général.

La S.O.M.I.V.A.L. est une société d'économie mixte dont l'objet correspond aux orientations essentielles et principalement définies dans le programme régional de l'Auvergne, à savoir :

- Aménagement et mise en valeur forestière
- Mise en valeur agricole
- Développement du tourisme
- Aménagement hydraulique des principaux bassins.

La mission de la société intéresse les deux circonscriptions régionales d'Auvergne et du Limousin. C'est au niveau des collectivités rurales et de l'agriculture que s'exerce son activité.

FORETS

Dans le domaine de la forêt, les objectifs peuvent être résumés ainsi :

- Associer le plus étroitement possible la forêt aux exploitations agricoles des régions de montagne ou de plateau.
- Dans les zones où la structure de la population est trop dégradée pour que la réalisation d'une « forêt paysanne » soit possible, le boisement doit se faire sur les surfaces disponibles :
- par les collectivités et l'épargne publique ;
- par l'intervention des sociétés et capitaux privés ;
- par l'intermédiaire de sociétés forestières d'investissement (à créer).

AGRICULTURE

Deux objectifs essentiellement sont à retenir prioritairement :

a) Mise en valeur des ressources herbagères de montagne en vue du développement et de l'organisation de la production de viande de bœuf.

Cette action implique :

- l'aménagement des régions dites « d'estive » ;
- des équipements collectifs ;
- l'organisation de la liaison montagne-plaine (élevage-engraissement).

b) L'irrigation. — L'apport d'eau en vue de l'irrigation par aspersion dans le bassin de l'Allier (Limagne) doit permettre une transformation profonde de la production et l'accroissement considérable du produit brut de certaines productions (maïs, betteraves, fruits, etc.).

TOURISME AMENAGEMENT RURAL

Il s'agit de la réalisation au niveau des collectivités rurales ou de groupements collectifs, des équipements de base, simples ou complexes, permettant le développement des activités d'accueil et du tourisme.

Les équipements concernent :

- le camping-caravaning ;
- l'aménagement des plans d'eau ;
- la création de gîtes communaux, de villages de vacances ;
- la réalisation de lotissements destinés à des résidences secondaires ;

— l'aménagement des villages, etc.

— l'aménagement hydraulique des bassins :

Il s'agit essentiellement du bassin de l'Allier. La mission de la S.O.M.I.V.A.L. est, sur ce point, désormais confirmée.

A partir des études déjà faites et compte tenu des travaux déjà réalisés (assainissement des Limagnes) un programme d'ensemble doit être mis en place et inscrit au V^e Plan.

L'accroissement des ressources en eau pour l'approvisionnement des collectivités, des industries, de l'agriculture est une nécessité absolue. L'échéance des besoins est proche.

Les interventions de la S.O.M.I.V.A.L. peuvent être de trois types :

1. — Société d'études ;
2. — Société de « service » ;
3. — Société d'investissement.

Déjà la société a réalisé des enquêtes et fait des inventaires pour réaliser les premières opérations d'aménagement forestier de mise en valeur des pâturages de montagne, d'hydraulique, etc.

Ces études se poursuivront à l'avenir pour les autres opérations dont sera chargée la société.

2. — Société de « service » :

La S.O.M.I.V.A.L. est l'outil de service polyvalent à la disposition des collectivités locales et plus particulièrement des communes rurales.

Elle intervient alors comme bureau d'études complémentaires aux administrations pour la réalisation des équipements collectifs qui entrent dans son objet social.

Pour la réalisation du boisement, la S.O.M.I.V.A.L. est une société de travaux.

Dans le domaine agricole, elle intervient sur le plan foncier mais essentiellement pour la mise en place de structures collectives.

Par ailleurs, en mise en valeur agricole, elle intervient dans l'aménagement global, les fermes de référence ou contractuelles, le « ranching » en montagne, les centres de tri des animaux, l'irrigation (contrats).

3. — Maître d'ouvrage :

Exceptionnellement, la S.O.M.I.V.A.L. pourra être directement maître d'ouvrage.

Il n'y a sans aucun doute de la réalisation des ouvrages hydrauliques liés à l'aménagement du bassin de l'Allier. La société, com-

MARCHE AUX CHEVAUX DE VAUGIRARD

(séance du jeudi 20 mai 1965)

Arrivages : 240 dont 12 étrangers ; vendus 223 ; renvoi 17.

Cours officiels au kg. net : 1^{er} : 5,05 ; 2^e : 4,50-4,80 ; 3^e : 3,95.

24 MAI 1965

Présenté au marché : 849 chevaux, dont 120 étrangers.

Vendus à la boucherie : 818 ; reste pour la relève : 31.

Kilo net : première qualité : 3,75 ; deuxième qualité : 4,50, 4,80 ; troisième qualité : 3,95.

Kilo vif : première qualité : 3,75 ; deuxième qualité : 4,43, 2,74 ; troisième qualité : 1,80.

Vente assez facile. Toutefois, les cours ont légèrement fléchi en raison de l'ampleur des offres.

L'an dernier, vous avez eu des Doryphores ET POURTANT VOUS AVIEZ TRAITÉ !

Non ! Ce n'est pas votre produit insecticide qui est subitement trop faible ! Ce sont les Doryphores qui sont devenus trop forts ! Au long des années, ils se sont « vaccinés » contre les produits classiques. Maintenant, ils sont blindés ! C'est un phénomène qui se produit hélas dans de nombreuses régions de France. Vous avez vu le résultat ? Vos plants de pommes de terre ont été la proie de ces super-doryphores. Cette année, si vous ne prenez pas d'urgence les mesures qu'il faut, vous pouvez vous attendre à une attaque encore plus massive, encore plus violente... et à une récolte encore plus désastreuse !

Vous comptez traiter plus souvent ? Si vous utilisez votre produit habituel, vous pouvez bien doubler chaque fois les doses vous perdez du temps et de l'argent. Votre produit habituel suffisait pour anéantir le Doryphore ordinaire. Le Doryphore résistant... résistera !

A super-Doryphore, super-produit ! Ce super-produit, c'est une fois de plus Fly-Tox Agricole qui le met à votre disposition. Son nom ? Sévarol. Son efficacité ? Absolue. Avec Sévarol à base de Carbaryl (ou Sévin) la destruction des Doryphores résistants est immédiate. Dès l'application correcte de Sévarol, les dégâts sont stoppés. Cette destruction est totale : aucune larve, aucun adulte ne résiste. Vos plants de pommes de terre reprennent aussitôt leur développement normal. Et Sévarol reste actif pendant 3 semaines !

Un point important : la sécurité

Avec Sévarol, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles ! Parlez-en à ceux qui ont déjà employé Sévarol (et ils sont de plus en plus nombreux) et donnez l'évolution du Doryphore Résistant en France... Tous vous répondront la même chose : « Mes pommes de terre sont magnifiques, et elles n'ont pas le moindre goût indésirable ».

Parlons un peu argent

Le traitement avec Sévarol est-il plus cher que le traitement avec un produit ordinaire ? Si vous comparez les prix d'achat : oui. Si vous comparez l'action des produits : non !... puisque Sévarol s'attaque à un insecte super-résistant que vous ne pourriez pas détruire autrement. Votre récolte sauvée, voilà qui vaut bien une légère dépense supplémentaire ! Et d'ailleurs Sévarol étant maintenant préparé en grosses quantités (les besoins des agriculteurs français sont de plus en plus importants) son prix de vente a baissé cette année.

N'attendez pas pour traiter

C'est au printemps, quand les larves ont la grosseur d'un grain de blé qu'il faut intervenir. Demandez aujourd'hui Sévarol à votre marchand habituel pour l'avoir sous la main et traiter au bon moment. Vous verrez vos plants de pommes de terre, libérés du Doryphore Résistant, se couvrir jour après jour d'un feuillage épais et vert, promesse de belles récoltes.

COMMENT EMPLOYER LES PRODUITS SÉVAROL

Infestations de doryphores résistants	Végétation peu développée Traitement bouillie	SÉVAROL 75
Infestations de doryphores résistants + mildiou	Végétation très développée Traitement poudrage	SÉVAROL POUDRAGE
	Traitement bouillie	SÉVACUIVRE M BOUILLIE

FLY-TOX AGRICOLE VEILLE SUR VOS CULTURES

Société LE FLY-TOX — 187, rue Marcel-Mérieux — LYON (7^e)
Tél. 72-60-12

OLBY, capitale de l'élevage du mouton

Les sapeurs-pompiers d'Olby en 1905



Souvenir d'une vieille famille olbygeoise : la mère de Mme Lassalas, ruraliste, sa tante et sa grand-mère. Les deux sœurs paysannes attablées devant une chopine sont l'aïeule de Mme Lassalas (à droite) et l'un de ses cousins.



La première compagnie de sapeurs-pompiers d'Olby. C'était en 1905. Voici, autour du lieutenant Lassalas (père du maire actuel) : De gauche à droite : en haut : Antoine Roussel, Monneyron, Jean Brunel, Michel Gaudel, Baptiste Lassalas, Louis Courviel, Joseph Gaudel, Gratadeix, Jean Faugetier. Au centre : Pierre Vazeille, Pierre Colin, Antoine Vazeille, Jean Riquet, Jacques Collet, Michel Vallex, Joseph Aubignat. Au premier rang : Michel Colombier, Michel Hébrard, Pierre Colon, Lieutenant François Lassalas et Louis Ledieu.

Un corps électoral qui répond à plus de 50 %

Les Chambres d'Agriculture ont prouvé leur efficacité

Voici quelques extraits du discours prononcé par le président Blondelle lors de l'inauguration des locaux de la Chambre d'Agriculture de la Loire.

« Est-ce qu'il peut exister une organisation plus représentative du monde agricole que celle issue de la totalité de ceux qui ont des rapports avec la terre : les exploitants agricoles, les propriétaires fonciers, les salariés agricoles et aussi les grandes organisations professionnelles ? Je ne comprends pas qu'on puisse encore nier la représentativité d'une organisation élue au suffrage universel de tous ces gens qui convergent à la mise en valeur agricole. Puis on nous dit quelquefois : Ces Chambres d'Agriculture sont un peu sclérosées. Ces Chambres d'Agriculture sont de vieilles académies ! Ce fut peut-être vrai lorsqu'elles n'avaient pas de moyens. C'est de moins en moins vrai aujourd'hui. »

ces compagnies qui représentent l'université du monde agricole, qui sont obligées, par leur constitution, de réaliser déjà une synthèse entre toutes les tendances qui bouleversent le monde agricole, on éviterait peut-être de faire souvent des pas de clerc et de s'engager dans des voies qui ne sont pas tellement des voies pour la paix sociale de notre pays. »

« Nous sommes bien d'accord pour penser qu'il y a une certaine évolution à obtenir dans notre métier d'agriculteur, qu'il y a des réformes à réaliser étant donné l'évolution de l'économie moderne, mais je souhaiterais que vous soyez bien tous d'accord pour comprendre que nous tenons à ce que cette évolution fasse le moins possible souffrir les hommes et que l'on pense toujours qu'au-dessus de l'économie il y a tout de même la situation des hommes. C'est le but que nous nous fixons. »

Une représentativité indiscutable

« Sclérosées, les Chambres d'Agriculture ? Alors que depuis douze ans nous avons eu quatre renouvellements de suffrage universel ; en 1952, en 1957, en 1959, en 1963, et que les pouvoirs publics ont trouvé nécessaire, au cours de ces douze ans, de changer trois fois le mode d'élection des Chambres d'Agriculture ! Ce qui prouve qu'on cherchait vraiment l'efficacité de la représentation. Et aujourd'hui, nous avons tout de même cette satisfaction d'avoir un corps électoral qui répond lorsqu'on le consulte, parfois à plus de 50 %. Il n'y a peut-être pas une autre organisation professionnelle en France qui ait une participation électorale de plus de 50 % de ses adhérents. Et c'est encore un autre sujet de fierté, la preuve aussi du dynamisme que nous trouvons particulièrement dans cette Chambre d'Agriculture de la Loire, grâce à mon ami Collet, à toute son équipe. Ce dynamisme se manifeste dans l'ampleur des moyens que réunissent aujourd'hui les Chambres d'Agriculture. Nous avons eu d'énormes difficultés à avoir notre statut financier sur les mêmes règles que les autres institutions professionnelles françaises. Nous étions, jusqu'en 1954, limités à un nombre de décimes précis. Nous avons eu, par décret, la possibilité de créer des services d'utilité publique, et nous sommes maintenant au régime financier très exactement comparable à celui des Chambres de Commerce. »

Des avis pas assez sollicités

« L'évolution de nos budgets, elle est caractéristique : 500 millions pour l'ensemble de la France, il y a dix ans. Plus de neuf milliards d'anciens francs en 1965. C'est vous donner un baromètre très exact de l'activité de nos compagnies départementales et de leur assemblée des présidents. Voilà pourquoi nous nous réjouissons de cette envolée de nos organisations qui ne veulent pas remplacer toutes les organisations professionnelles, tendances qui peuvent se manifester dans les organisations professionnelles privées. Et c'est pourquoi nous tenons essentiellement à remplir les clauses de notre contrat avec les pouvoirs publics, puisque le Code rural a fait de nos organismes l'établissement représentatif des intérêts généraux et spéciaux de l'agriculture. Ce qui nous donne la possibilité de nous exprimer vis-à-vis des autres activités, ce qui nous donne la possibilité de répondre aux demandes d'avis que font les pouvoirs publics auprès de nous, et aussi la possibilité de donner des avis, même quand les pouvoirs publics ne semblent pas les solliciter. C'est là le droit et le devoir de nos organisations. Et je souhaiterais, pour ma part, que tout le monde nous mette à contribution, en particulier les pouvoirs publics, plus



Après une visite sur le foirail, on parle syndicalisme...



Les enfants dans la cour de l'école jouent sans souci.

LU POUR VOUS

Au cocotier : Zéphir stabilisé

Extrait du numéro d'avril du « Patronat Français », publication du Conseil National du même machin :

« ...Contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier, on note un freinage des dépenses alimentaires, surtout net pour les produits chers (viande de bœuf, spiritueux), mais sensible à différents niveaux, ainsi qu'un léger ralentissement des dépenses de loisirs... »

Les dépenses de la vie de tous les jours ont été de 50 %, grâce à un judicieux dégrèvement fiscal.

Bref, on va diminuer sérieusement la part de l'impôt payé par le capital. Heureusement, comme on l'a vu plus haut, la part payée par les salariés augmente, elle. Ceci compense cela : quel magnifique exemple de solidarité nationale ! Cette solidarité que notre général appela de tous ses vœux et qu'il a définie d'une formule promise au plus bel avenir, et fonctionnant déjà très bien dans le temps présent : l'association capital-travail.

Jean MANAN, « Le Canard Enchaîné ».

Ballons-sondes !

D'après un éminent confrère une vaste opération de ballons-sondes serait lancée dans l'opinion il s'agirait ni plus ni moins de ce que préparent les agriculteurs à l'opération très simple.

Puisque dans le Marché commun les prix agricoles français augmentent, l'Etat commencent par se réserver une part de l'augmentation.

Il instituerait pour cela une taxe supplémentaire qu'il affecterait au financement du programme des uns, à la « recherche », disent les autres.

Mais le plus clair dans tout cela, c'est que le producteur, n'y verrait que du feu.

La mesure participerait de prestidigitations. Comme qui dirait : une taxe à la valeur comotée !...

« L'Union Agricole ».

Problèmes particuliers

Au congrès de la Fédération nationale des exploitants on a envisagé, dans le cadre d'une amélioration des structures de l'appareil syndical, la limitation de la durée des mandats des responsables.

« L'Union Agricole ».

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

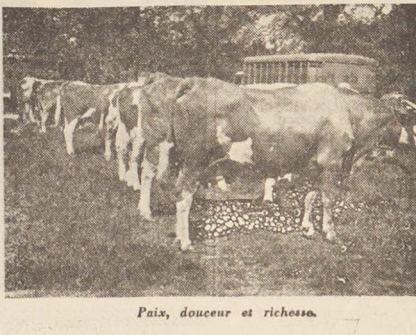
vous offre en permanence 2 formules de placement également simples et commodes.

- Pour votre argent... prêt et sécurité
- Pour l'Agriculture... modernisation et prospérité

CINCA

ses BONS à 5 ans : 91,50 F versés aujourd'hui, 112,75 F touchés dans 5 ans. C'est tout, c'est commode.

ses BONS à 3 ou 5 ans : remboursables, au gré du porteur, 3 ans ou 5 ans après leur date d'émission. Taux d'intérêt annuel : - 3,75 % pour les trois premières années, - 4,50 % pour les deux dernières années.



Pais, douceur et richesse.

FOIRES ET MARCHÉS - Cours Régionaux

Marché de Clermont-Ferrand DU 26 MAI 1965

LEGMES (au kilo)	MARCHE DE GROS DE FONTGIEVE DU 26 MAI 1965	MARCHE DE DETAIL SAINT-PIERRE DU 26 MAI 1965
Pommes de terre (calibre 35/45)		
Blancs (anciennes récoltes)	0,34 - 0,35	0,43 - 0,45
B.F. 15 nouvelles (Midi)	1,30 - 1,30	1,80
Corces de betteraves nouvelles (M)	1,30	1,80
Pommes de terre nouvelles (M)		
D'Algérie et Maroc	0,80 - 0,85	0,90
Roseval (Maroc)	0,75 - 0,80	0,90 - 1,00
Crevallo	1,00	1,10 - 1,20
Cassites (liquides et lavées)	0,40	
Demis-longues Nantaises	1,20 - 1,50	1,70 - 1,80
Creances (Manche)	1,20 - 1,30	1,60 - 1,70
Nouvelles (Afrique du Nord et Midi)	1,40 - 1,50 - 1,60	2,00 - 2,20
Nouvelles (région)	2,00 - 2,10	2,30 - 2,50
Poireaux divers (en bottes de kilos)		
Communs (Auxonne)	1,00 - 1,20	1,50 - 1,60
Région (1 ^{er} choix)	0,90 - 1,00	1,20 - 1,40
Région (2 ^e choix)	0,40	0,90 - 1,00
Choux :		
Nouveaux et verts du Midi, cœur de bœuf	0,45 - 0,40	0,80
Choux-fleurs :		
Choucroutes bretons	1,50 - 1,60	2,10 - 2,20
Provence	1,40 - 1,50	2,00 - 2,10
Laïques :		
Var-Vaucluse	0,80	1,20 - 1,30 - la p. 0,50
Région (selon choix)	1,30 - 1,50	1,80 - 2,20 - la p. 0,70
Perpignan	0,80 - 0,90	1,20 - 1,30
Batavia (région)	1,20 - 1,30	1,50 - 1,60
Romaine (région)	1,20 - 1,30	1,50 - 1,60
Cresson, la botte	0,80 - 0,90	1,20 - 1,30
Artichauts :		
Cresson du Var (gros calibre)	1,20	1,50
Calibre moyen	1,00	1,20
Violet d'Hyères (calibre moyen)	0,80	1,00
Brestons (canus), selon calibre	1,40 - 2,00	1,70 - 2,00 - 2,40
Asperges :		
Violettes Argentouilles, Selons et Midi (selon choix), au kilo	3,00 - 3,50 - 4,00	3,50 - 4,00 - 4,50
Montrousses du Berry, au kilo	3,00 - 3,40	3,50 - 4,00
De la région, variétés diverses, selon choix et grosseur des turgors, au kilo	4,00 - 4,50	4,50 - 5,00
Epinards (Midi)	0,40 - 0,70	0,50 - 1,00
Choux (Midi)	0,70 - 0,80	1,20 - 1,50
Céleri-raves	0,70 - 0,80	1,00 - 1,20
Céleri en branches (Nice)	0,80 - 0,90	1,20 - 1,30
Céleri en branches (Pyrénées-Orientales)	1,10 - 1,20	1,50
Pâtis pois :		
Sucré (Midi)	2,50 - 2,60	3,00 - 3,20
Primeurs Midi, petit Provençal	2,00	2,40
Courmes de Cavallion	2,50 - 2,60	3,00 - 3,20
Mangetout (Midi)	2,50 - 2,60	3,00 - 3,20
Châteaufort	2,50	3,00 - 3,20
Haricots :		
Verts primeurs (Maroc) selon calibre	3,00 - 4,00 - 5,00	3,50 - 4,50 - 6,00
Verts Boby (Espagne)	2,80 - 3,00	3,20 - 3,40
Coque (Espagne)	1,80 - 2,00	2,20 - 2,40
Saint-Fiacre (Espagne)	2,50 - 3,00	3,00 - 3,40
Fèves :		
Variétés communes (Midi)	0,70 - 0,80	1,20
Allis :		
Roses d'Auvergne, le kg, selon calibre	1,80 - 2,50	2,20 - 2,80
Perail	0,90 - 1,10	1,20 - 1,60
Olignons :		
Jaunes patille, diverses provenances, tris, calibre	1,80 - 1,10	1,20 - 1,40
Importés d'Égypte et d'Italie	0,40 - 0,50	0,50 - 0,60
Olignons blancs, au kilo	1,00 - 1,10	1,40 - 1,50
Echalottes, en vrac, selon variétés et provenance	2,00 - 2,70	2,50 - 3,00
Navets :		
Primeurs du Midi	1,10 - 1,20	1,40 - 1,60
Raves de la région	0,40 - 0,70	0,80 - 0,90
Radis :		
De la région (la botte)	0,30 - 0,40	0,50 - 0,60
Batteraves rouges (région)	0,40 - 0,50	0,50 - 0,60
Renouil (Midi)	1,20 - 1,50	1,80 - 2,00
Aubergines (Afrique du Nord), rondes et longues	2,00 - 3,50	2,50 - 4,50
Courges, courgettes (Midi)	2,00 - 2,30	2,40 - 2,80
Concombres	2,00 - 2,40	2,50 - 3,00
Tomates :		
Importées des Canaries, selon calibre	1,00 - 1,20	1,50 - 1,80
Maroc	0,80 - 0,90	1,00 - 1,20
Fait calibre (Maroc)	0,80	1,00 - 1,40

FRUITS (au kilo)	FRUITS (au kilo)	FRUITS (au kilo)
Pommes :		
Golden Delicious premier choix (conservation frigo)	2,50 - 3,20	2,80 - 3,30
Champagne	1,40 - 1,50	1,80 - 2,00
Cette de région Billon	1,40 - 1,60	1,80 - 2,20
Cerises :		
Hâtives (Midi et Ardèche)	0,80 - 0,90	1,10 - 1,20
Bigarrées Burlat et Moreau (Perpignan)	1,80 - 2,00	2,00 - 2,40
Bigarrées Burlat (Var)	1,40 - 1,60	1,80 - 2,00
Bigarrées Burlat (Ardèche)	1,40	1,80
Bigarrées Burlat et Moreau (Ardèche et Gard)	1,70 - 2,00	2,00 - 2,40
Fraises :		
Marie France, Surprises des Halles (Midi), selon choix	4,00 - 4,50	4,50 - 5,00
Mme Moutot (Carpentras)	4,50 - 5,00	5,00 - 5,50
Artichots :		
Espagne et Maroc	3,00	3,50

Observations - Tendances - Marché en gros Fontgieve
 LEGUMES. - Marché abondamment approvisionné tant en légumes de la région qu'en produits du Midi. Demande assez active à l'approche des fêtes de l'Ascension et des réjouissances familiales (première communion). Cours fermes sur la plupart des légumes de bonne qualité. Notons cependant de nouvelles baisses sur artichauts, pommes de terre nouvelles et tomates.
 FRUITS. - L'abondance des fruits rouges sur le marché a provoqué un nouveau recul des cours sur cerises. Cours soutenus sur fraises.

Marché aux bestiaux de Saint-Etienne

DU 18 AU 21 MAI 1965	peu active. Cours en légère baisse.
Moutons. - Animaux de lait, 4,70-5,15 (10,60-11,40 - cours moy. 10,90) ; agneaux, 3,90-4,30 (8,50-9,10 - cours moy. 8,85) ; brebis et moutons, 2,55-3,05 (8,20-8,50 - cours moy. 8,85).	
Chèvres. - (2,4-3,0).	
Porcs. - Maigres charcutiers, 3,10-3,20 (5,10-5,20 - cours moy. 5,15) ; gras de découpe, 2,60-2,80 (4,20-4,40 - cours moy. 4,30) ; cochons de fabrication, 2,40-2,55 (4,20 - cours moy. 4,10).	

BOUCHERIE EN GROS
 COURS DES VIANDES AUX ABATTOIRS LUNDI 24 MAI

Désignation	Extra 1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Boeuf (au kilo net)	6,00	5,50	5,00
Vaches	7,00	6,00	5,00
Taureaux	5,50	5,00	4,50
Moutons	10,60	9,50	8,30
Brebis	6,30	5,80	5,30

TENDANCE DES MARCHÉS

SEMAINE DU 16 AU 22 MAI 1965
 La Commission des comptes de l'agriculture, réunie cette semaine au ministère des Finances, a pu constater que le bilan de ces comptes pour l'année 1964 est en baisse sur celui de 1963, lequel était déjà beaucoup moins favorable que celui qui avait été admis par les milieux officiels ; la Commission avait en effet, estimé alors, malgré les contestations de la profession agricole, que l'augmentation du revenu brut d'exploitation de l'ensemble de l'agriculture française avait été de 9,2 %.

En 1964, ce revenu brut serait en diminution de 2,9 % ; si l'on tient compte de la diminution, environ 3 %, de la population agricole l'an dernier, on arrive à la conclusion que l'agriculteur français n'a pas en moyenne gagné plus en 1964 qu'en 1963, et que la parité promise continue à s'éloigner.

La tendance reste calme sur les marchés du bétail dans le secteur des gros bovins, et devient plus faible dans le commerce des veaux et des moutons. A la Villette, l'offre en gros bovins a été, cette semaine, un peu plus étoffée que ces derniers temps, et la demande étant très réservée, les vendeurs ont dû concéder quelques points sur les très bons animaux, assez bien représentés ; les prix des vaches ont pu être mieux défendus, mais les transactions sont toujours lentes pour les taureaux. L'approche de la fin du mois n'est d'ailleurs pas favorable à une relance de l'activité. En province, les cours sont maintenus sans trop de difficultés sur les marchés du Nord et de l'Est, mais ailleurs, notamment dans l'Ouest et le Centre, on observe parfois un léger recul des cours concernant plutôt les meilleurs sujets.

Alors que la sous-consommation s'accroît pour les viandes de veau, on a eu lundi à la Villette un des plus gros marchés qui ait été vu depuis longtemps ; la vente a donc été très mauvaise même dans les meilleures qualités avec des cours en recul de 30 à 50 centimes au kilo, et parfois davantage. L'offre était encore importante jeudi, ce qui n'a permis aucun redressement de la situation. Sur les marchés régionaux, la tendance est très calme, et les cours sont tout juste maintenus quand ils ne perdent pas quelques points.

Les ventes étaient également mauvaises dans le secteur des moutons à la Villette, en raison de difficultés aux abattoirs, à la fin de la semaine précédente, et de gros arrivages de carcasses étrangères. Les prix ont donc faibli aussi bien pour les meilleurs lots de laitons que dans les agneaux plus ordinaires. Les brebis elles-mêmes se vendraient plus difficilement.

On doit noter que la baisse enregistrée aux Halles ferme la frontière aux importations en provenance des pays tiers. En province, à quelques exceptions près, les cours sont souvent en recul, notamment pour les agneaux ; et les brebis et les moutons défendent mieux leurs prix précédents.

Les affaires sont toujours calmes dans le commerce des porcs. La mercerie officielle aux Halles de Paris ne fait pas apparaître d'amélioration pour la belle-coupe. En province, la tendance est assez variable ; en effet, si quelques gains sont enregistrés sur certains marchés, ailleurs, on observe parfois un nouveau recul des prix.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

DESIGNATION	COTE Officielle (1) kilo net	COURS Officiels (1) kilo vif	COURS COMMERCIAUX kilo net	COURS COMMERCIAUX kilo vif
BŒUFS.				
Extra	6,30 6,60 7,00	3,65 3,83 4,00	5,90 6,20 6,50	5,20 5,50 5,80
— Limousins	» » »	» » »	» » »	» » »
— Blancs ou jaunes	» » »	» » »	» » »	» » »
De couleur	» » »	» » »	» » »	» » »
Première qualité	5,80 5,96 6,20	3,20 3,29 3,42	5,90 6,20 6,50	5,20 5,50 5,80
— Poids commode ou lourds	» » »	» » »	» » »	» » »
Deuxième qualité	5,10 5,30 5,60	2,65 2,76 2,92	5,20 5,50 5,70	4,50 4,80 5,00
Troisième qualité	4,60 4,80 5,10	2,18 2,27 2,41	» » »	» » »
GENISSES - VACHES				
Extra	6,60 7,00 7,40	3,90 4,13 4,38	» » »	» » »
— Génisses limousines	» » »	» » »	» » »	» » »
— Blanches ou jaunes	» » »	» » »	» » »	» » »
De couleur	» » »	» » »	» » »	» » »
Vaches lourdes	» » »	» » »	» » »	» » »
Première qualité	5,60 5,86 6,30	3,09 3,24 3,48	5,70 6,00 6,30	5,00 5,30 5,60
— Génisses légères	» » »	» » »	» » »	» » »
— Vaches de poids commode	» » »	» » »	» » »	» » »
Deuxième qualité	5,10 5,30 5,60	2,65 2,76 2,92	5,20 5,50 5,70	4,50 4,80 5,00
Troisième qualité	4,60 4,80 5,10	2,18 2,27 2,41	» » »	» » »
TAUREAUX				
Extra	5,30 5,46 5,65	3,29 3,42 3,51	5,40 5,70 5,85	4,70 5,00 5,15
Première qualité	5,10 5,20 5,30	2,90 2,96 3,02	5,10 5,30 5,40	4,40 4,60 4,70
Deuxième qualité	» » »	» » »	» » »	» » »
Troisième qualité	» » »	» » »	» » »	» » »
VEAUX				
Extra	8,50 8,90 9,50	5,35 5,59 5,95	8,50 9,50	5,32 5,95
Première qualité	7,30 7,60 8,00	4,38 4,56 4,80	7,60 8,00	4,58 4,80
— Poids commode	» » »	» » »	» » »	» » »
— Plus lourds	» » »	» » »	» » »	» » »
Deuxième qualité	6,50 6,90 7,20	3,56 3,78 3,96	6,50 7,20	3,56 3,96
Troisième qualité	5,90 6,10 6,40	2,95 3,05 3,20	6,00 6,40	3,00 3,20
— Petits veaux fermiers	» » »	» » »	5,80 6,00	2,90 3,00
OVINS				
Agneaux d'écurie extra	10,0 10,5 11,2	4,68 4,91 5,24	10,00 11,20	4,70 5,26
Agneaux d'herbe extra	» » »	» » »	» » »	» » »
Agneaux et moutons. Première qualité	8,20 8,70 9,20	3,83 3,90 4,13	8,20 9,20	3,83 4,18
— Deuxième qualité	» » »	» » »	» » »	» » »
— Troisième qualité	» » »	» » »	» » »	» » »
Brebis. Première qualité	5,50 6,20 6,80	2,53 2,85 3,13	5,50 6,80	2,53 3,13
— Deuxième qualité	4,50 4,90 5,50	1,96 2,15 2,40	4,50 5,50	1,96 2,40
— Troisième qualité	4,00 4,30 4,50	1,60 1,72 1,80	4,00 4,50	1,60 1,80

(1) Les cours sont publiés dans l'ordre suivant : bas, moyenne pondérée et haut.

DESIGNATION	Cours moyens officiels (kg vif p. cat.)	Cours moyens officiels (kg net p. cat.)	Cours (kg. vif)
Maigres exceptionnels	2,70	2,80	2,70
Bons porcs de viande	2,60	2,65	2,60
Plus épais (selon poids)	2,40	2,47	2,40
Gras et lourds	2,20	2,25	2,20
Légers et porcs inférieurs	2,00	2,05	2,00
Cochons	2,20	2,20	2,20
Verrats	0,80	0,80	0,80

Renvois approximatifs : gros bovins, 80 ; veaux, 3.

Arrivages au marché, le 24 mai. - Gros bovins, 3.930 ; veaux, 686 ; porcs, 341 ; moutons, 7.852.

Entrées directes, depuis le 20 mai. - Gros bovins, 755 ; veaux, 353 ; moutons, 1.758 ; porcs, 6.273 (dont La Villette, 978 ; Vaugirard, 499 ; La Nationale, 1.803 ; Ouda, 1.749 ; Géa, 1.448).

Reservés vivants aux abattoirs, ce matin. - Gros bovins, 1.265 ; veaux, 515 ; moutons, 2.098 ; porcs, 501.

MOUTON PREMIERE QUALITE A LA VILLETTE
 Cotation du lundi 24 mai : 8,70 francs le kilo.

PORCS

AMBERT, le 20 mai.
 Porcelots, Aménés : 80.
 20-25 kg : de 3,80 à 4 fr. le kg.
 Demande calme. Cours stationnaires.

RANDAN, le 21 mai.
 Porcelots, Aménés : 100 environ.
 Vente par éleveurs.
 15-20 kg : 4,30-4,50 le kg.
 20-25 kg : 4 fr. le kg.
 25-30 kg : 3,50-3,80 le kg.
 Demande calme. Cours en hausse marquée.

ISSOIRE, le 22 mai.
 Porcs charcutier, Aménés : 30.
 Cours stationnaires. Quelques plus-values sur porcs de première qualité.
 Première qualité : 2,70-2,80 le kg.
 Deuxième qualité : 2,50-2,70 le kg.
 Truies de réforme, Aménés : 2.
 De 2,30 à 2,35 le kg.
 Porcelots, Aménés : 150.
 Vente par éleveurs.
 15-20 kg : 3,80-4,20 le kg.
 20-25 kg : 3,80-4,10 le kg.
 Demande plus active. Amélioration sensible des cours.

ARLANC, le 24 mai.
 Porcs charcutier, de 2,40 à 2,60 le kg, selon qualité.
 Porcelots, Aménés : 200.
 On notait, en 20 kg-25 kg, de 3,30 à 3,60 le kg ; en 25-33 kg, de 3,30 à 3,40 le kg.
 Apport important en porcelots.
 Demande rétive. Cours en baisse.

OVINS

ARDES-SUR-COUZE, le 24 mai.
 Agneaux de lait de qualité courante : de 4,20 à 4,40 le kilo.
 Cours en baisse.

ARLANC, le 24 mai.
 Agneaux de lait de première qualité et extra : de 4,40 à 4,60 le kilo.
 Agneaux de lait de qualité secondaire : de 4,00 à 4,30 le kilo.
 Agneaux d'herbe de qualité secondaire : de 3,80 à 4,10 le kilo.
 Apport important, marché sans entrain ; on enregistre un recul sensible des cours et une certaine dépression sur qualité secondaire.

GIAT, le 25 mai.
 Aménés : 280 à 300 environ.
 Agneaux de lait de races améliorées : quelques lots de qualité extra vendus 4,50 le kilo.
 Agneaux de lait de races améliorées (première qualité) : de 4,20 à 4,40 le kilo.
 Agneaux de lait de qualité secondaire : de 3,90 à 4,00 le kilo.
 Agneaux d'herbe de qualité courante : de 3,80 à 4,10 le kilo.
 Marché fortement déprimé ; vente médiocre se traduisant par une baisse importante sur toutes qualités.

FROMAGES

BESSE-EN-CHANDESSE, le 24 mai.
 St-Nectaire, première catégorie : 4,10 le kg.
 Deuxième catégorie : 3,70-3,80 le kg.
 Troisième catégorie : 3,50 le kg.
 Apport important - demande rétive - on dénote une nouvelle baisse de l'ordre de 30 centimes par kg.

VEAUX DE BOUCHERIE

AMBERT, le 20 mai.
 Aménés, 120.
 Extra, de 5,80 à 6,20 F le kg.
 Première qualité, de 5,20 à 5,80 F le kg.
 Deuxième qualité, de 4,60 à 5,10 F le kg.
 Troisième qualité, de 4 à 4,50 F le kg.
 Marché sans entrain. Vente lente et parfois laborieuse, surtout sur animaux de deuxième et troisième qualité.

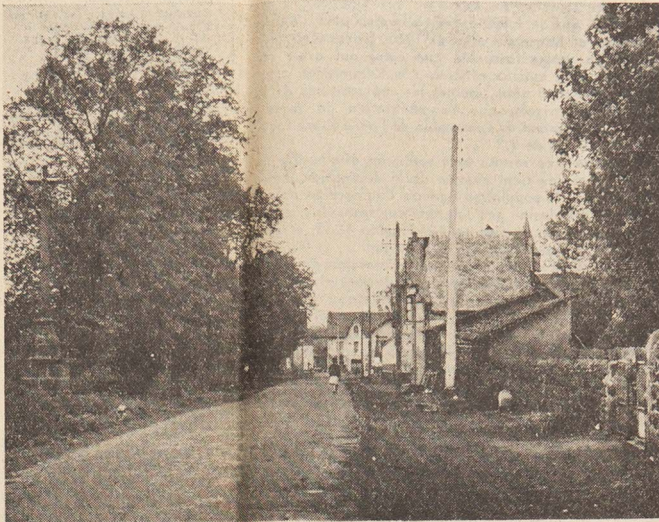
ARDES-SUR-COUZE, le 24 mai.
 Aménés, 130.
 Deux spécimens demi-culards, vendus 6 et 6,20 F le kg.
 Extra, de 5,30 à 5,80 F le kg.
 Première qualité, de 5 à 5,30 F le kg.
 Deuxième qualité, de 4,50 à 5 F le kg.
 Troisième qualité, de 4 à 4,50 F le kg.
 Marché lents. Transactions lentes. Cours en baisse. En fin de marché, on dénombrait quelques inventures.

ARLANC, le 24 mai.
 Aménés, 164.
 Un veau culard vendu 6,50 F le kg.
 Extra, de 5,70 à 6 F le kg.
 Première qualité, de 5,10 à 5,30 F le kg.
 Deuxième qualité, de 4,60 à 5 F le kg.
 Troisième qualité, de 4 à 4,50 F le kg.
 Demande peu enthousiaste. Vente plutôt lente, après de longs marchandages.

CLERMONT-FERRAND, le 24 mai.
 Marchés de l'abattoir.
 Aménés 60 (place de l

Ces villages qui ne veulent pas mourir

OLBY FUT LA CAPITALE DE L'ÉLEVAGE DU MOUTON



M. Lassalas, maire d'Olby.

Les deux foires ovines (printemps et automne) demeurent les plus importantes de notre région

OLBY, qui fut Olbionensis, demeure, dans notre région, le pays où l'on élève le mouton. Ses foires de printemps (21 avril) et d'automne (28 octobre) demeurent les plus importantes de la région.

Cependant, Olby n'est plus la capitale auvergnate de l'élevage ovine. Faut-il le regretter? Le cadre modeste de cette enquête ne nous permet pas d'étudier suffisamment la question. Aussi, nous contenterons-nous de constater que le troupeau d'Olby « plafonne » actuellement à un millier de moutons, alors que le cheptel bovin peut être évalué à 1.200 têtes.

Olby a donc opté depuis quelques décennies pour l'élevage des bovins jugé plus rentable. Olby s'est également porté vers la polyculture. C'est un peu ce qui s'est passé dans toutes les autres communes de notre région.

C'est ainsi que depuis 1920 surtout la culture du blé et des céréales a pris un essor que nos anciens exploitants du début du siècle ne pouvaient soupçonner. Actuellement, sur les 1.300 hectares environ exploités à Olby, près de 200 sont occupés par le blé et les céréales.

Olby, 492 habitants répartis entre le chef-lieu (265) et les hameaux de Bravant (90), Le Bouchet (42), La Gardette (40), Montherrière (40) et Montillet (15). N'oublions pas

Retour à l'élevage

Soixante-trois exploitants agricoles maintiennent à Olby la tradition de « bourg rural ». Tous — ou presque — sont

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Raymond LASSALAS.
Maire adjoint : M. Jean GAUTHIER.
Conseillers : Mme Marcelle FAURE ; MM. Pierre MABRUT ; André VILLARD ; René GAUTHIER ; Léon ROUSSEL ; Raymond BONY ; Claude BELLEDENT ; André BORGER ; Mathias VALLEIX.



Facteur à Olby depuis trente ans et toujours solide.

Le Glavin qui, il n'y a pas si longtemps, comptait une dizaine de fermes et où nous ne trouvons plus aujourd'hui qu'une seule ferme habitée.

Une démographie décevante

Bien sûr, nous sommes loin des 1.200 habitants qui animaient Olby au début du siècle. Il en restait 850 en 1920, 560 en 1946 et 486 en 1956. Cependant, cette commune de montagne, située à un peu plus de 750 mètres d'altitude, demeure un cas typique de ces villages de chez nous qui ne veulent pas mourir. Il fait à l'heure très bon vivre à Olby, à l'ombre du tilleul « de Sully », planté à la fin du XVII^e siècle, et de la vieille église romane.

Un commerce florissant

Les habitants, renforcés pendant l'été de nombreux « vacanciers », trouvent sur place tout ce dont ils ont besoin pour vivre confortablement : un maître-boulangier, M. Georges Cohade ; une boucherie impeccablement dirigée par Mme veuve Dousson ; un garagiste, M. Delabre ; un maréchal-ferrant, M. Henri Mangot ; deux plombiers, MM. André Villars et Guy Bernard ; deux menuisiers, MM. Mégemont et Louis Roussel ; un plâtrier, M. Faure ; un maçon, M. Félix Jagoueix ; un chapelier, M. Gaudel ; des épiceries, une recette buraliste tenue par Mme veuve Lassalas, une dame très sympathique et qui connaît son Olby sur le bout des ongles ; des restaura-



L'arbre de Sully et la vieille église.



M. Cohade devant son fournil. Son fils étudie la meilleure façon de faire du bon pain.

agricole fonctionne chaque année à Olby et obtient d'excellents résultats. Les élèves venus des coins les plus reculés du canton obtiennent là un enseignement de plus en plus utile.

LE SYNDICAT AGRICOLE

Président : François GAUTHIER.
Vice-président : Lucien MONIER.
Secrétaire : Raymond BONY.
Trésorier : Pierre MABRUT.
Trésorier adjoint : Jean COLOM.
BIER.
Membres du bureau : Blaise LASALAS ; Emile ROUSSEL ; Jean-Marie AUBIGNAT ; Joseph GAGNADRE.

Et nous en arrivons à l'administration de cette commune bien vivante, à ses fonctionnaires dévoués et amis de tous. M. Richard, percepteur ; M. Léger Monier, secrétaire de mairie ; M. Jean Valleix, dit « Bouhonne », garde champêtre ; M. Louis Legay, receveur - distributeur des P. et T. Tous braves gens et bons Olbigois, attachés à leur fonction et à leur commune.

Les pages de ce journal seraient trop petites pour parler d'Olby, de son passé, de ses activités actuelles. Contentons-nous donc, après cette visite trop brève, d'une belle commune de chez nous, d'affirmer une fois encore nos raisons d'espérer en nos communes rurales.

Lire la suite de notre enquête en page 4.

Olby, « capitale du mouton », a un long passé. L'abondance des matières nous oblige à reporter l'article concernant l'histoire de cette pittoresque commune. Les deux documents photographiques ci-dessus donnent, néanmoins, une idée de l'évolution d'Olby, au moins au cours d'un demi-siècle. A gauche : nous sommes en 1904, cette photo a été prise par l'abbé Lassalas, lors de la foire de printemps. A droite : Robert Giffoni, 60 ans plus tard, de la même place, photographiait les mêmes lieux.

LES CHASSEURS

Ils sont quarante (on nous a affirmé qu'ils étaient de bons fusils) chasseurs à Olby, à tirer le perdreau, le capucin et, lorsque l'occasion se présente, le sanglier ou le faisan.

LA FETE DE LA LIBERTE A OLBY

Nous avons pu retrouver le procès-verbal d'une très belle fête qui se déroula à Olby l'an 6 de la République : « L'an 6 et le 2 Germinal. La Fête de la Liberté a été célébrée à Olby dans la fraternité. Les citoyens défenseurs de la patrie y ont reçu l'accueil qui leur était dû. Un arbre a été planté au couchant de l'église ou Midy. » Un feu de joie a été allumé sur la place. Les femmes et les enfants en ont fait le tour en chantant et dansant. »

Les commissaires chargés de la fête : Signé : Mallet Georges, Cougand.



François Gauthier, président du Syndicat agricole.



Un coin agréable d'Olby : le restaurant Ballard.



Deux bons copains.

● Pour mes vaches
● j'ai choisi
● la stabulation libre
● avec
● les installations
● DOLLÉANS
● et j'y gagne.

● davantage de lait
● moins de main-d'œuvre
● une viande meilleure

Les matériaux les plus résistants. L'assemblage le plus solide.
Une garantie de 10 ans.
Des prix fermes.
Des délais rapides.

QUELQUES DONNÉES TECHNIQUES
Charpente rivée à chaud. Poutres, poutrelles « forts ». Scelllements profonds et doubles. Couverture résistante et rigide. (fixation par bouloins-crochets)

Consultez DOLLÉANS, l'avenir vous donnera raison

DOLLÉANS
BAZOCHES LES HAUTES (E. et L.) Tél. 19 à Voves

AGENT GENERAL (PUY-DE-DÔME) :
PHILIPPON, route de Moulins, Saint-Menoux (Allier)
(Téléphone : 45)